



N° de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
TENUE LE 20 JANVIER À 19H00**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil Municipal, tenue le 20 janvier à 19h00, à la salle municipale, sise au 1028, rang de l'Église à Saint-Eugène.

Monsieur le Maire Gilles Beauregard préside l'Assemblée et les conseillers suivants sont présents:

Siège #1 Marc-Antoine Leduc  
Siège #2 Catherine Daudelin  
Siège #3 Marie-Josée Déry  
Siège #4 Albert Lacroix  
Siège #5 Louiselle Trottier  
Siège #6 Norman Heppell

Vacant : Siège #2

Tous formants quorum.

**1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBÉE**

Il est 19h04, Gilles Beauregard déclare l'assemblée ouverte.

018-25

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil.

Il est proposé par Marc-Antoine Leduc, appuyé par Catherine Daudelin et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant l'item varia ouvert.

**1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBÉE**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

3.1 Aucun

**4. DÉPÔT DES RAPPORTS ET ADOPTION DES COMPTES**

4.1 Aucun

**5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

5.1 Aucun

**6. SÉCURITÉ PUBLIQUE, INCENDIE ET CIVILE**

6.1 Octroi de contrat pour la réalisation des plans, devis et surveillance des travaux de reconstruction c centre de services municipaux

**7. TRANSPORT**

7.1 Aucun

**8. HYGIÈNE DU MILIEU**

8.1 Aucun



N° de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
TENUE LE 20 JANVIER À 19H00**

**9. SANTÉ ET BIEN ÊTRE**

9.1 Aucun

**10. URBANISME**

10.1 Aucun

**11. LOISIRS ET CULTURE**

11.1 Aucun

**12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

12.1 Aucun

**13. CORRESPONDANCES**

13.1 Aucun

**14. VARIA**

14.1 Aucun

**15. LEVÉE DE L'ASSEMBÉE**

**ADOPTÉ**

**6. SÉCURITÉ PUBLIQUE, INCENDIE ET CIVILE**

**6.1 OCTROI DE CONTRAT POUR LA RÉALISATION DES PLANS, DEVIS ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU CENTRE DE SERVICES MUNICIPAUX**

Après discussion il a été décidé de ne pas aller de l'avant avec le projet.

019-25

**15. LEVÉE DE L'ASSEMBÉE**

Il est proposé par Marc-Antoine Leduc, appuyé par Marie-Josée Déry et résolu à l'unanimité des conseillers de lever l'assemblée. Il est 20h07.

Je, Gilles Beauregard, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de véto. »

\_\_\_\_\_  
Gilles Beauregard  
Maire

\_\_\_\_\_  
Marie-Eve Cholette  
Directrice générale / greffière-trésorière